



Mélange 3 - 4 hivers

- Très productif même en conditions sèches
- Excellentes valeurs alimentaires
- Le must des mélanges luzerniers
- La Fétuque des prés facilite le séchage



COMPOSITION DU MÉLANGE

Semis : 38 kg/ha (dose à respecter)

Légumineuses : 17 kg (44,8 %)

39,5 % Luzerne 15 kg

5,3 % Trèfle Violet longue durée 2n 2 kg

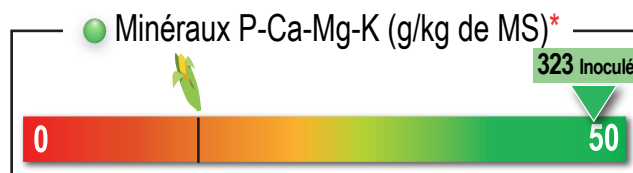
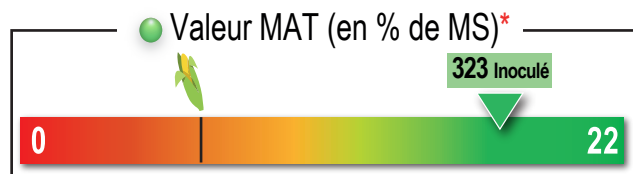
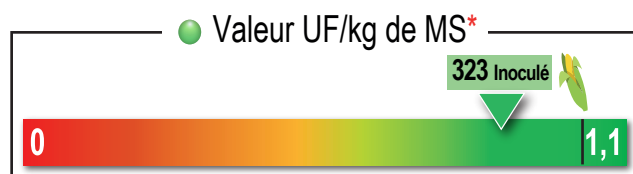
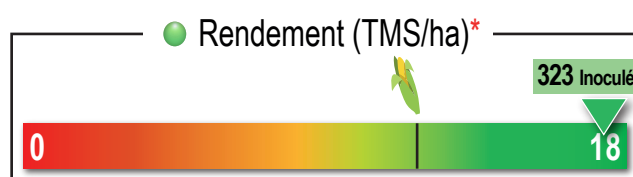
Graminées : 21 kg (55,2 %)

31,6 % Fétuque des prés 12 kg

15,7 % Dactyle tardif 6 kg

7,9 % Fléole des prés 3 kg

PERFORMANCE DU MÉLANGE



Source : réseau R&D MEAC

*Performances variables en fonction des conditions pédo-climatiques et culturales



Référence maïs fourrage

UTILISATIONS



Ensilage



Enrubannage



Foin



Affouragement en vert

DESTINATIONS



Foin

CE QUI FAIT LA RENOMMÉE DE NOS MÉLANGES SUISSES

Nos mélanges fourragers respectent le label ADCF.

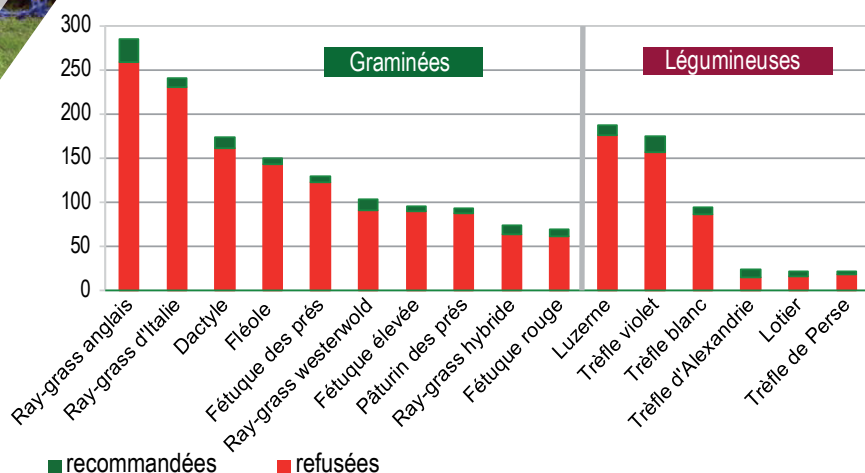
Seules les variétés "recommandées" avec les meilleurs résultats sont inscrites sur la liste positive officielle, établie par l'ADCF et les stations de recherche suisses.



ADCF - Association pour le Développement de la Culture Fourragère

Ils créent, testent et valident les meilleures associations.

Sur 2 000 variétés de semences testées par l'ADCF, seul un très petit nombre d'entre-elles ont été recommandées (voir schéma ci-dessous).



Exemple d'espèces testées	Variétés inscrites au catalogue Européen	Variétés recommandées ADCF pour composition des mélanges suisses
Luzerne	403	9
Fléole des prés	130	8
Fétuque des prés	104	8

Source : Agroscope ART - Stations de recherche de l'Office Fédéral de l'Agriculture Suisse - Changins - Wädenswil - Suisse

PREUVES A L'APPUI

La qualité VESKOF assure un gain de semences de 2 %.

Nos mélanges répondent également à la norme **VESKOF**, label assurance qualité Suisse pour les semences commercialisées. Celle-ci garantit la composition de nos mélanges, la pureté variétale, le taux de germination, ainsi que l'absence de mauvaises herbes.

Nombre maximum de graines de RUMEX/ha		
Mélange 323 Inoculé	Norme 	Norme 
	7 102	350

Calcul de la valeur d'emploi du mélange			
Mélange 323 Inoculé		Norme SOC	Norme VESKOF
Luzerne	Pureté	97 %	97 %
	Germination	80 %	82 %
Trèfle Violet	Pureté	97 %	98 %
	Germination	80 %	85 %
Dactyle	Pureté	90 %	92 %
	Germination	80 %	85 %
Fétuque des prés	Pureté	95 %	97 %
	Germination	85 %	85 %
Fléole	Pureté	96 %	98 %
	Germination	80 %	85 %
Valeur d'utilisation garantie*		82 %	84 %
Gain de semences/ha		2 % (0,7 kg/ha)	

*La valeur d'utilisation s'obtient en multipliant la pureté par la germination pondérée de chaque espèce.

